

Règlement



Assuocopie, société de gestion collective des droits des auteurs scolaires, scientifiques et universitaires, organise des actions à des fins sociales, culturelles et éducatives pour soutenir les auteurs du monde éducatif et scientifique.

Assuocopie propose des bourses de 250 € pour soutenir les **publications scientifiques et de non-fiction** (articles et ouvrages).

Le dépôt des candidatures a lieu une fois par an entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre.

Formulaire



Bourses

Le formulaire de candidature est disponible sur le site web de la société <https://assuocopie.be/devenir-membre/#bourses>

Une seule adresse d'envoi : bourses@assuocopie.be

1

Pour poser sa candidature, l'auteur doit avoir concédé à Assuocopie la gestion de ses droits pour le répertoire d'œuvres afférent à la bourse.

Son dossier (coordonnées + répertoire d'œuvres) doit obligatoirement être mis à jour au plus tard le jour de la clôture des candidatures, aucun rappel spécifique ne sera envoyé.



Si le candidat boursier n'est pas encore membre d'Assuocopie, il envoie son dossier d'adhésion complet (mandat de gestion + copie de la carte d'identité + répertoire des œuvres des 10 dernières années) avec sa demande de bourse.

Par la signature du mandat de gestion, il confie la gestion collective de ses droits à Assuocopie et, dès lors, il percevra annuellement les rémunérations légales liées aux droits de reprographie, du droit à rémunération pour l'illustration de l'enseignement et de la recherche scientifique, de copie privée et de prêt public selon son répertoire d'œuvres.

Le mandat de gestion est à télécharger dans l'onglet « [Documentation](#) » du site web de la société www.assuocopie.be

Conditions d'octroi

- a. Être membre d'Assuocopie (avec un répertoire d'œuvres mis à jour) ;
- b. Avoir publié **au cours des 3 dernières années**
 - i. Un article dans une revue reconnue par le monde scientifique (belge ou internationale)
 - ii. Un ouvrage publié par un éditeur (belge ou international)
 - Ouvrage professionnel ou scientifique pour un public expert ;
 - Ouvrage de vulgarisation scientifique pour tout public ;
 - Essai.
- c. Apporter la preuve de publication et de la date de publication ;
- d. Ne pas avoir perçu de bourse Assuocopie au cours des 2 années précédant l'année de la demande ;
- e. Avoir respecté le Règlement.

Ne seront pas pris en compte : les traductions, les syllabus, les compilations, les anthologies, les adaptations, les revues prédatrices, ainsi que les œuvres ayant déjà fait l'objet d'un octroi de bourse.

Procédure de demande

La demande doit comporter

- a. Le formulaire de candidature complété (format Word ou PDF).
L'identification du fichier doit commencer par les nom et prénom de l'auteur.
- b. La preuve de publication (copie de la page de titre et de date de publication).
En cas d'octroi, la copie de la carte bancaire et une photo (pour la promotion) seront demandées pour le versement de la bourse.

Une seule demande par auteur. La candidature doit être envoyée à titre personnel à l'adresse bourses@assuocopie.be portant la référence « Bourses Assuocopie ».

Calendrier

Dépôt des dossiers	1 ^{er} septembre – 31 octobre
Attribution	Novembre
Paiement	Décembre

Octroi

L'Organe d'administration d'Assuocopie, composé d'autrices et d'auteurs du monde éducatif et scientifique, statue souverainement sur l'attribution des bourses.

Les bourses sont octroyées en tenant compte du type de publication, d'une diversité des éditeurs et des domaines, de la parité homme/femme.

Si le nombre de demandes dépasse le nombre de bourses proposées, un tirage au sort est mis en place.

Seules les demandes ayant respecté les conditions d'octroi et le calendrier seront prises en compte.

La décision d'octroyer une bourse est communiquée au candidat par voie électronique dans un délai de 3 semaines à dater de la décision d'octroi.

En cas d'octroi de la bourse, l'auteur autorise Assuocopie à publier son nom, sa photo et les références de l'œuvre concernée : dans son rapport annuel, sur le site internet d'Assuocopie et/ou sur les réseaux sociaux de la société.